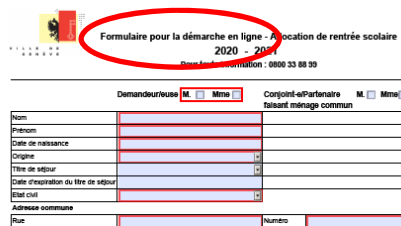


# Demander l'Allocation de rentrée scolaire 2021-2022

Comment effectuer la démarche en ligne ? 

La démarche en ligne n'est pas ouverte aux personnes sans statut.  
**Renseignements : 0800 33 88 99 (appel gratuit)**

1. Ouvrir le formulaire (.pdf) **destiné à la démarche en ligne** qui se trouve sur [www.geneve.ch/ars](http://www.geneve.ch/ars), l'enregistrer sur votre ordinateur et le compléter.



2. Scanner (.pdf) ou prendre des photos (.jpeg /.png) des pièces jointes demandées, à savoir :

- Pièces d'identité : pour les parents et le.s enfant.s

*Pour les personnes suisses =*  
carte d'identité (ou certificat de domicile/Permis d'établissement)



*Pour les personnes étrangères =*  
permis de séjour avec date de validité non échue



- Attestation du subside du Service de l'assurance maladie (SAM) ou la dernière facture de l'assurance maladie si la réduction pour le subside y est mentionnée : pour le parent qui effectue la demande et le.s enfant.s



3. Démarrer la démarche en ligne sur la page [www.geneve.ch/ars](http://www.geneve.ch/ars)

2 Saisir votre adresse de messagerie électronique (email) 1

Téléversement du formulaire complété pour la démarche en ligne \*  
Formats acceptés : PDF, max 5 Mo

Commentaire (250 caractères max)

Rappel de la procédure de demande

3 Champs requis \*  
Dossier complet : toutes les pièces d'identité et attestations subsidie pour demandeur/euse et enfants \*  
Formats acceptés : PDF, JPEG, PNG, max 5 Mo

Annexe 1 : si les pièces de votre demande sont séparées  
Formats acceptés : PDF, JPEG, PNG, max 5 Mo

Annexe 2  
Formats acceptés : PDF, JPEG, PNG, max 5 Mo

Annexe 3  
Formats acceptés : PDF, JPEG, PNG, max 5 Mo

Annexe 4  
Formats acceptés : PDF, JPEG, PNG, max 5 Mo

4. Envoyer la demande en **cliquant** sur cette icône.

ENVOYER VOTRE DEMANDE 4

5. Attendre l'**email de confirmation** qui sera envoyé à l'adresse mail renseignée au point 1 (vérifier dans vos spams si vous ne le recevez pas).

Validation de votre demande d'Allocation de rentrée scolaire (0)

Bonjour,

Vous avez déposé une demande d'Allocation de rentrée scolaire sur la plateforme des démarches de la Ville de Genève. Pour qu'elle soit effective, vous devez compléter votre inscription. Pour commencer, suivez ce lien : <https://demarches-qual.ville-geneve.ch/subventions/#/confirm/view/ars/c4ef34d6d713408184a673654069a74d>

(Cliquez sur le lien ou copiez et collez-le dans votre navigateur.)  
Si vous avez reçu ce message sans vous être enregistré, vous pouvez l'ignorer.

Meilleures salutations

Service social (Allocations de rentrée scolaire)

Ceci est un message automatique, merci de ne pas y répondre.

6. La démarche est terminée lorsque vous avez cliqué sur le lien de confirmation et que vous avez appuyé sur «confirmer la demande ».

Allocation de rentrée scolaire  
2021 - 2022

CONFIRMER LA DEMANDE 6

7. Votre dossier sera ensuite traité.